

Cinq ans après sa légalisation, qu'avons-nous appris au sujet du cannabis au Canada?

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le lundi 16 octobre 2023

Le 17 octobre 2023, cela fera cinq ans que la consommation, la production et la vente de cannabis à des fins non médicales ont été légalisées au Canada, faisant du Canada le premier grand pays industrialisé à offrir un accès légal et réglementé au cannabis à des fins non médicales.

Pour mesurer les répercussions sociales, sanitaires et économiques du cannabis légalisé, Statistique Canada a déterminé les besoins en données et adapté le système statistique national. À cet effet, il a lancé de nouvelles enquêtes, exploré des sources de données de rechange, ajouté de nouvelles questions à des enquêtes existantes et intégré le cannabis au Système canadien des comptes macroéconomiques.

Une nouvelle présentation diffusée aujourd'hui, intitulée « [De la recherche aux connaissances : le cannabis au Canada](#) », fournit un aperçu des résultats statistiques ainsi que des graphiques pour résumer ce que nous avons appris sur l'industrie du cannabis et la consommation de cannabis par la population canadienne depuis sa légalisation. Voici quelques faits saillants tirés de cette diffusion.

La consommation de cannabis avait augmenté de façon constante au cours des 30 années ayant précédé sa légalisation

Le taux de consommation de cannabis a plus que doublé de 1985 à 2017, passant de 5,6 % à 14,8 %.

Après sa légalisation, la consommation de cannabis est plus élevée

En 2021, 22 % des Canadiens de 15 ans et plus ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours de l'année précédente. Les taux de consommation de cannabis étaient plus élevés que dans le reste du Canada en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, tandis que le taux était demeuré plus faible au Québec.

Certaines études menées pendant la pandémie de COVID-19 ont laissé entendre que la consommation de cannabis pourrait avoir augmenté en réponse aux changements dans les routines quotidiennes et au stress connexe. Il reste à déterminer si les taux plus élevés de consommation de cannabis enregistrés pendant la pandémie persisteront, mais lorsque les routines quotidiennes seront rétablies et de nouvelles données deviendront disponibles, cette question pourra être étudiée.

La consommation de cannabis varie également selon l'âge et augmente pour la plupart des groupes d'âge

La consommation de cannabis est plus courante chez les personnes de 18 à 24 ans. La consommation chez les 15 à 17 ans n'a pas augmenté depuis la légalisation.

Le secteur canadien du cannabis a affiché une croissance d'octobre 2018 à décembre 2022, mais a commencé à diminuer en 2023

Le secteur du cannabis a été évalué à 10,8 milliards de dollars en 2023, ce qui représente une augmentation par rapport à sa valeur de 6,4 milliards de dollars au moment de la légalisation du cannabis à des fins non médicales.



Les infractions liées au cannabis ont diminué en raison de la légalisation

Avant la légalisation, la possession de cannabis était presque toujours illégale et représentait la majorité des infractions liées au cannabis. Après la légalisation, le nombre total d'infractions liées au cannabis a diminué en général, et depuis la mise en place de la nouvelle loi, la plupart des infractions sont liées à l'importation et à l'exportation illicites. Par exemple, en 2022, les deux tiers (67 %) de l'ensemble des 10 824 infractions liées au cannabis concernaient l'importation et l'exportation illicite, tandis que la possession représentait 12 % des infractions liées au cannabis.

Davantage de Canadiens obtiennent du cannabis légalement

On estime que 68 % des consommateurs de cannabis ont déclaré avoir obtenu au moins une partie du cannabis qu'ils ont consommé d'une source légale en 2020, un pourcentage plus élevé que les pourcentages enregistrés avant la légalisation en 2018 (23 %) et juste après la légalisation, en 2019 (47 %). Cette observation concorde avec d'autres données indiquant qu'au cours de la première moitié de 2023, plus de 70 % de la valeur totale du cannabis consommé au Canada provenait d'une source légale (source médicale ou non médicale autorisée), ce qui représente une hausse par rapport au pourcentage de 22 % observé au quatrième trimestre de 2018, lorsque la légalisation a été mise en place.

Note aux lecteurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le cannabis, veuillez consulter les pages Web qui suivent :

- [Recherches et données sur le cannabis](#)
- [Le cannabis au Canada](#)
- [Examen législatif de la Loi sur le cannabis : Rapport sur ce que nous avons entendu](#)

Le produit intitulé « [De la recherche aux connaissances : le cannabis au Canada](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série *Une série de présentations de Statistique Canada sur l'économie, l'environnement et la société* (**11-631-X**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).